



Procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire New Frontiers

tenue dans la salle du conseil de l'école primaire Howick, 5, rue Lambton, Howick (Québec), le **mardi 30 mai 2023**, à 19 h, et à laquelle étaient présents les commissaires suivants, représentant le quorum du conseil des commissaires :

- John Ryan, président
- Lina Chouinard, circonscription électorale no 3
- Dianne Eastwood, circonscription électorale n° 7
- Barbara Ednie, circonscription électorale n° 9, présente par l'intermédiaire de Teams
- Lorne Ferguson, commissaire représentant les parents, niveau élémentaire
- Jennifer Largan, commissaire représentant les parents isolés
- Abdul Pirani, circonscription électorale n° 6
- Caleigh Saucier, commissaire représentant les parents, niveau secondaire, présente par le biais d'équipes
- Joy Thomas, circonscription électorale n° 5
- Karin Van Droffelaar, circonscription électorale n° 2
- Brenda Bourdeau, commissaire représentant le Comité consultatif sur les besoins spécifiques, est arrivée à 19 h 09.

Absent avec regrets :

- Kenneth Crockett, circonscription électorale n° 4
- Raymond Ledoux, vice-président, circonscription électorale no 1
- Peter Stuckey, circonscription électorale n° 8
- *Vacant, circonscription électorale n° 10*

Également présents :

- Rob Buttars, directeur général
- Mike Helm, directeur général adjoint et secrétaire général
- Eric Colbert, directeur des ressources matérielles
- Cuthbert McIntyre, directeur des ressources humaines
- Terence Savoie, directeur des services financiers
- James Walker, directeur des services éducatifs et technologiques
- Luisa Benvenuti, responsable des services administratifs
- Bonnie Gilmour, présidente de la section locale 576 du SEPB
- Caroline Beaulieu, représentante de la NFAA

Rappel à l'ordre et remarques préliminaires

Le président ouvre la séance à 19 h 04 et souhaite la bienvenue aux membres, en précisant que ce soir sera la dernière réunion du Conseil de M. Rob Buttars en tant que directeur général. M. Ryan a remercié M. Buttars pour ses services et pour avoir laissé New Frontiers sur des bases solides pour l'avenir.

Déclaration de reconnaissance

Le commissaire J. Largan a reconnu que la terre sur laquelle nous nous réunissons est le territoire traditionnel et non cédé des Mohawks, un endroit qui a longtemps servi de lieu de rencontre et d'échange entre les nations.

Déclaration de conflit

Aucune déclaration n'a été faite concernant les points de l'ordre du jour.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé sur proposition du commissaire L. Ferguson.

PROPOSITION ADOPTÉE à l'unanimité.

Période de questions du public

Aucune question n'a été posée.

Rapport du directeur général

Le rapport du directeur général a été présenté, y compris les affectations administratives pour l'année scolaire 2023-2024. Ce rapport sera déposé dans le dossier de gouvernance du Conseil.

Résolution #CC23-05-30-001

Licences Microsoft - Autorisation de renouvellement pour 2023-2024

Attendu que la Commission scolaire New Frontiers (CSNF) fait usage de la suite logicielle Microsoft (Word, Excel, Teams, Outlook, etc.) qui est un logiciel répondant aux besoins de l'enseignement public au Québec en ce qui a trait aux exigences du ministère de l'Éducation en matière de sécurité de l'information ; attendu que ces besoins sont actuellement comblés par la licence Microsoft A5 ; attendu que les licences sont disponibles auprès du fournisseur provincial Softchoice tel que sélectionné par le *Centre d'acquisitions gouvernementales* ; attendu que le coût de la licence d'utilisation du logiciel est de 128.27 \$ + taxes par utilisateur ; et attendu que l'estimation pour la Commission scolaire New Frontiers est jusqu'à 150 000,00 \$ + taxes pour l'année scolaire 2023-2024 ; et attendu que ce montant excède l'autorité du directeur général tel que prévu au règlement BLA " Délévation d e pouvoirs par le conseil au directeur général " ; Par conséquent, sur la recommandation du Comité permanent des services éducatifs, il e s t proposé par le commissaire K. Van Droffelaar que le Conseil des commissaires autorise le paiement à Softchoice des licences Microsoft A5 pour la fourniture de logiciels opérationnels et de gestion essentiels pour l'année scolaire 2023-2024 ; et que le directeur général, ou en son absence le directeur général adjoint, soit habilité à signer et à donner effet à ce contrat.

MOTION ADOPTÉE à l'unanimité.

Résolution #CC23-05-30-002

Elections scolaires 2024 - Division du territoire

Attendu que les élections scolaires doivent avoir lieu en novembre 2024 ; attendu qu'une des premières tâches du processus électoral est la division du territoire d'une commission scolaire en circonscriptions électorales ; attendu que la Commission scolaire New Frontiers aurait normalement droit à huit circonscriptions électorales en fonction du nombre d'électeurs inscrits (11 109) ; attendu que le ministre Bernard Drainville a répondu positivement à la demande de la Commission scolaire de maintenir les 10 (dix) circonscriptions qu'elle possède depuis un certain nombre d'années ;

Par conséquent, il a été proposé par le commissaire K. Van Droffelaar que la Commission scolaire New Frontiers adopte la division suivante de son territoire en 10 (dix) circonscriptions électorales qui maintient l'équilibre juridique entre les circonscriptions :

Electora s Division	Description	# de Électeurs *
1	Inclut la ville de Léry. Comprend également une partie de la ville de Châteauguay qui se décrit comme suit : à partir d'un point où la rivière Châteauguay et la frontière municipale se rencontrent au nord-est, cette frontière, le chemin Saint-Bernard, la rivière Châteauguay et la frontière municipale jusqu'à l'extrémité nord-est de la ville de Châteauguay. point de départ. Cette division comprend l'île Saint-Bernard	1050
2	Comprend une section de la ville de Châteauguay décrite comme suit : à partir d'un point d'intersection du chemin Saint-Bernard et de la limite nord-est de la municipalité, cette limite, le boulevard Saint-Jean-Baptiste, le boulevard Saint-François, la rivière Châteauguay et le chemin Saint-Bernard pour revenir au point de départ. Cette comprend la réserve autochtone de Kahnawake.	1260
3	Comprend une section de la ville de Châteauguay décrite comme suit : à partir d'un point d'intersection du boulevard Saint-François et du boulevard Saint-Jean-Baptiste, le boulevard Saint-Jean-Baptiste, le boulevard D'Anjou, le boulevard de l'Île-du-Prince-Édouard, le boulevard de l'Île-du-Prince-Édouard et le boulevard de l'Île-du-Prince-Édouard. Rivière Châteauguay, Boulevard St-Francis retour au point de départ.	1197
4	Inclut la ville de Mercier. Inclut aussi une section de la ville de Châteauguay décrite comme suit : à partir d'un point de rencontre entre le boulevard D'Anjou et le boulevard St-Jean-Baptiste, St-Jean-Baptiste, la frontière municipale, la rivière Châteauguay et le boulevard D'Anjou pour revenir au point de départ.	1336
5	Comprend la section de la ville de Châteauguay située à l'est du boulevard Saint-Jean-Baptiste.	1006
6	Comprend les municipalités de Beauharnois (V), Salaberry-de-Valleyfield (V), et St. Beauharnois (M).	1312
7	Comprend les municipalités de Sainte Martine (M), St Urbain-Premier (M), Saint-Chrysostome (M), Sainte-Clothilde (M), Saint-Patrice-de-Sherrington (M), Hemmingford (CT), Hemmingford (VL) et Saint- Bernard-de-Lacolle (P). Comprend également une partie de la municipalité d e Saint-Cyprien-de-Napierville qui est situé à l'est de l'autoroute 15 et se trouve sur le territoire de la Commission scolaire.	874
8	Comprend les municipalités de Howick (M), Ormstown (M), Saint-Stanislas-de-Kostka (M), Saint-Louis-de-Gonzague (P) et Très-Saint-Sacrement (P).	1161
9	Comprend les municipalités d'Elgin (M), Hinchinbrooke (M), Havelock (CT), et Franklin (M).	912

Procès-verbal du 2023-05-20 10	Comprend les municipalités de Saint-Anicet (M), Sainte-Barbe (M), Dundee (CT), Godmanchester (CT) et Huntingdon (V). Cette division comprend la réserve autochtone d'Akwesasne.	1001
-----------------------------------	---	------

*Nombre total d'électeurs : 11 109 / Nombre de circonscriptions électorales : 10 = Nombre moyen d'électeurs par circonscription : 1 111

- Nombre minimum d'électeurs par circonscription : 833 & - Nombre maximum d'électeurs par circonscription : 1389

MOTION ADOPTÉE à l'unanimité.

Résolution #CC23-05-30-003**Nomination du directeur général adjoint intérimaire, du secrétaire général et de la structure modifiée**

Attendu que la structure administrative actuellement en place pour l'année scolaire 2022-2023 prévoit un poste combiné de directeur général adjoint ET de secrétaire général, actuellement occupé par M. Mike Helm ; attendu que M. Helm a été nommé directeur général à compter du 1er juin 2023 ; attendu qu'un processus de sélection visant à remplacer le directeur général adjoint/secrétaire général pour le 1er juillet 2023 est en cours ; attendu qu'il est obligatoire que toutes les commissions scolaires aient un directeur général adjoint et un secrétaire général nommés en tout temps ;

Par conséquent, il est proposé par le commissaire J. Largan que le Conseil des commissaires nomme Cuthbert McIntyre au poste de directeur général adjoint par intérim à compter du 1er juin 2023 ; et que le Conseil des commissaires nomme Luisa Benvenuti au poste de secrétaire générale par intérim à compter du 1er juin 2023 ; et que le dossier du transport demeure entre les mains de M. Helm pour le mois de juin 2023, après quoi il sera transféré à la directrice des Services éducatifs ; et que, ce faisant, le Conseil des commissaires adopte une modification à la structure administrative actuelle de 2022-2023 qui sépare les postes de directeur général adjoint et de secrétaire général jusqu'à ce que le nouveau directeur général adjoint/secrétaire général (combiné) soit nommé.

PROPOSITION ADOPTÉE à l'unanimité.

Deuxième période de questions du public

Aucune question n'a été posée.

Ajournement

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est close à 19 h 27 sur proposition du commissaire L. Chouinard.

PROPOSITION ADOPTÉE à l'unanimité.

John

RyanMike Helm
PrésidentSecrétaire général